

Devenir Superviseur

FORMATION DE SUPERVISEUR COLLECTIF GENERALISTE. 2017-2018. (Prochaine session en janvier 2019)

Cette formation de deux ans vise à développer les compétences fondamentales nécessaires à la pratique de la supervision collective généraliste dans le secteur non-marchand. Elle s'inscrit dans le cadre d'un approfondissement de la formation en approche systémique et pratiques de réseau (ASPR) et est donc réservée aux personnes qui ont suivi l'ensemble du cursus ASPR. Si l'expérience pilote est concluante elle sera proposée tous les deux ans à partir de 2019. OBJECTIFS GENERAUX : Au terme de cette formation, les participants seront capables de : 1. Créer un contexte, établir un cadre de travail qui favorise l'exploration, l'analyse, la recherche de sens, la réflexion critique et l'auto-réflexivité. 2. S'appuyer sur l'expérience vécue des personnes impliquées dans le processus. 3. Faciliter les prises de conscience, l'expression et l'émergence de pistes d'amélioration et d'innovation au niveau des problématiques mises en chantier. 4. Utiliser une large palette de lecture intégrant différents niveaux d'analyse allant de l'individuel au sociétal, de l'intra-psychique au communautaire, par opposition au superviseur spécialisé qui privilégie une approche théorique unique ou un seul niveau d'analyse. 5. Faire émerger la co-construction d'une vision qui permette de se décaler et de prendre de la hauteur par rapport à la réalité immédiate, mais qui soit le fruit d'une synergie mobilisant l'expérience, la connaissance, l'intelligence collective et la créativité des « supervisés » et non l'apport d'un expert qui serait porteur d'une « super vision ». METHODOLOGIE : La pédagogie active et socio-constructiviste alterne les moments d'expérimentation pratique, les temps de partage des résonances émotionnelles et les temps de décodage où se co-construit le savoir commun. Le processus de formation se régule organiquement par une synergie permanente entre le staff et les participants. Les apprentissages s'appuient autant que possible sur l'expérience vécue des apprenants qui mettent en chantier les problématiques professionnelles qu'ils rencontrent sur leur terrain respectifs. PUBLIC : Les professionnels du secteur non-marchand qui satisfont globalement aux prérequis suivants : • Avoir un niveau équivalent à une formation supérieure à orientation sociale, médico-sociale, psychologique ou éducative • Avoir un terrain professionnel où on est activement impliqué • Avoir une expérience professionnelle solide sur ce terrain (ou éventuellement un autre pour autant qu'il s'agisse du domaine psycho-social au sens large) • Avoir des compétences en communication (écoute active, empathie, etc.) • Avoir des compétences en conduite de réunion et en dynamique de groupe • Avoir eu l'occasion d'être supervisé en groupe ou plus généralement avoir fréquenté des lieux d'analyse collective et de prise de recul • Avoir une série de qualités plus personnelles telles que l'ouverture d'esprit, la tolérance, la capacité de suspendre son jugement, la volonté de se remettre en question et d'approfondir la connaissance de soi, un bon niveau d'intelligence émotionnelle et relationnelle, l'habitude de fonctionner en groupe • Avoir participé à l'entièreté de la formation ASPR Un entretien avec le coordinateur sera nécessaire avant la confirmation de l'inscription afin d'évaluer la solidité de la motivation, vérifier le niveau des prérequis et l'adéquation du projet avec les aspirations du candidat. EQUIPE PEDAGOGIQUE : Coordination : Paul-Henri CONTENT, psychologue social, formateur-superviseur au Cesep. Staff encadrant l'ensemble de la formation : Paul-Henri CONTENT et Marc D'HONDT, assistant social, thérapeute familial, formateur-superviseur au Cesep. Ils seront assistés en compagnonnage par Yan Chevrolat, psychologue clinicien, formateur-superviseur à l'Institut Régional des Travailleurs Sociaux du Nord-Pas-de-Calais (IRTS). Formateurs associés selon les thématiques : Claire FREDERIC, Eric VERMEERSCH, Jean-Luc MANISE, Sandrine DEHELT, Axelle DEVOS. Secrétariat : Nicole BALLAS. NOMBRE DE PARTICIPANTS : minimum 8, maximum 16. COÛT : 1800 euros pour les deux années tout compris. PROGRAMME ET AGENDA : Année 2017 - 2018 34 journées de 6 h (204 h) réparties sur 2 ans de janvier 2017 à décembre 2018 en 10 modules de 2 jours, 9 jours de révisions/pratiques, un stage résidentiel de 4 jours consécutifs en février 2018 et 1 jour de clôture. En bonus, la formule inclut 4 séances de supervision individuelle à la demande pour soutenir ceux qui se lanceront sur le terrain et ce à partir de septembre 2017. 11, 15 janvier et 15 février 2017 Module 1 Présentation de la formation, installation du cadre, lancement de la synergie d'apprentissage, affiliation et co-construction du creuset (respect, cohésion, confiance, authenticité), définitions, finalités et éthique de la supervision généraliste et de l'accompagnement d'équipe, posture fondamentale et profil de fonction de l'accompagnant, éthique relationnelle. Claire Frédéric, Sandrine Dehelt, Paul-Henri Content et Marc D'Hondt 15, 29 mars et 19 avril 2017 Module 2 Aspects institutionnels, connaissance globale du secteur non-marchand et du fonctionnement des ASBL, exploration des différents types d'interventions possibles, initiation du projet, rencontre du commanditaire, analyse/clarification de sa demande, négociation du cadre de travail, élaboration du contrat de supervision/accompagnement avec le commanditaire. Jean-Luc Manise, Eric Vermeersch, Paul-Henri Content et Marc D'Hondt 10, 24 mai et 14 juin 2017 Module 3 Amorçage du processus et première rencontre des participants, analyse de la demande, établissement du contrat de supervision/accompagnement avec le groupe, connaissance et approche de la position de supervisé/accompagné, définition du cadre de travail (importance d'une structure claire), compatibilité des demandes aux différents niveaux, installation du climat de confiance et développement progressif de l'affiliation. Sandrine Dehelt, Paul-Henri Content et Marc D'Hondt 6, 20 septembre et 11 octobre 2017 Module 4 Méthodologie générale de la supervision, facilitation du processus, techniques de questionnement et de communication (révision de prérequis), mobilisation de l'intelligence collective et de l'intelligence holistique, créativité de groupe, facilitation dynamique, décision au consentement. Sandrine Dehelt, Paul-Henri Content et Marc D'Hondt 8, 22 novembre et 13 décembre 2017 Module 5

- Modèles mentaux (partie 1) : croyances, présupposés, postulats... Paul-Henri Content 10, 24 janvier et 7 février 2018
- Module 6
- Modèles mentaux (partie 2) : échelle d'induction, humilité ontologique… Paul-Henri Content du 12 au 15 février 2018 (congé de carnaval) Module 7
- Accompagnement de l'émotion, fonctionnement émotionnel de base, besoins, sentiments parasites, résonance, émotions «élastiques», émotions apprivoisées/inapprivoisées, posture de l'accompagnant, premiers soins émotionnels (ACT), traitement du stress post-traumatique, débriefing, mise en pratique, jeux de rôle supervisés, mises en situation, entraînement à l'attitude facilitatrice, distance juste, exploration des résonances et conscientisation des fragilités personnelles. Sandrine Dehelt et Paul-Henri Content 7, 21 mars et 18 avril 2018
- Module 8
- Gestion des conflits, négociation, médiation, techniques d'assainissement relationnel, procédure sociocratique. Paul-Henri Content 9, 23 mai et 13 juin 2018 Module 9
- Analyse organisationnelle, sensibilisation à différentes approches, regard unificateur sur la diversité des pratiques. Yan Chevrolat, et Marc D'Hondt 12, 26 septembre et 10 octobre 2018
- Module 10
- Violence institutionnelle, mécanismes de pouvoir, discriminations, résilience organisationnelle, dimension sociopolitique. Axelle Devos et Marc D'Hondt 7, 21 novembre et 5 décembre 2018
- Module 11
- Intégration et évaluation de la formation, remise des certificats et célébration. Sandrine Dehelt, Paul-Henri Content et Marc D'Hondt